

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la COMMUNE de FRECHEDE
Séance du 11 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme ABADIE Pascale, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 6
Date de convocation du Conseil Municipal : 05/06/2025

Présents : ANTIN Maïté, LOPEZ Céline, BOUCHER Julien, ABADIE Pascale, POLET Johanna, GARROT Danielle

Absent :

Secrétaire de séance : LOPEZ Céline

Objet : motion de protestation contre le projet industriel ECHO ENERGIE en Béarn et Pays Basque

Après lecture des deux messages envoyés par le collectif « Nosautes, Gu, Nous, Citoyennes et citoyens du Sud-Ouest » et discussion autour du projet dit « E-CHO » porté par l'entreprise Elyse et qui envisage de produire sur le bassin de Lacq du carburant pour l'aviation à partir de la matière vivante issue des forêts du grand Sud-Ouest

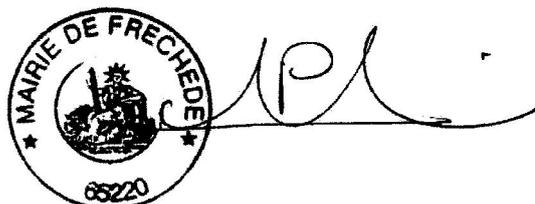
- considérant que la préservation durable de la forêt, par ailleurs déjà largement exploitée, comme bien commun est une priorité
- considérant que la forêt joue un rôle crucial contre le dérèglement climatique en réduisant les températures et en protégeant la biodiversité et le cycle de l'eau
- considérant que dans le cadre du dérèglement climatique la priorité n'est pas au développement du transport aérien
- considérant les besoins importants en eau et en électricité de ce type de projet

Le conseil municipal, à l'unanimité, représentant une commune propriétaire forestier du Sud-Ouest, se déclare défavorable à ce type de projet industriel qui projette d'utiliser la biomasse forestière pour produire du carburant.

Le conseil municipal approuve la motion contre le projet industriel ECHO ENERGIE.

Ainsi fait et délibéré, mois et an que dessus
Certifié conforme au registre

Le Maire
ABADIE Pascale



Acte rendu exécutoire compte tenu de son envoi
En Préfecture le 26/06/2025 et sa publication 12/06/2025